nestenn
GROUPE D'AGENCES IMMOBILIÈRES

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE TRANSACTION VENTE, LOCATION ET LOCAUX COMMERCIAUX

Tarifs applicables au 20 mai 2026

TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 50 000 € : 10 % TTC du prix de vente avec une rémunération forfaitaire minimale de 5000 € TTC.
- Pour un prix de vente compris entre 50 001 € et 99 000 € : 8 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 99 001 € et 160 000 € : 7 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 160 001 € et 260 000 € : 6 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 260 001 € et 360 000 € : 5,5 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 360 001 € et 470 000 € : 5 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente supérieur ou égal à 470 001 € : 4,5 % TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est l'Acquéreur.

Dans le cadre d'une délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux du titulaire du mandat initial.

LOCATION À USAGE D'HABITATION (LOI DU 6 JUILLET 1989)

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

Non facturés.

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

10,09 € TTC par m² de surface habitable.

nestenn
GROUPE D'AGENCES IMMOBILIÈRES

Honoraires à la charge du locataire :

10,09 € TTC par m² de surface habitable (zone tendue).

8,07 € TTC par m² de surface habitable (zone non tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3,03 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3,03 € TTC par m² de surface habitable.

GESTION LOCATIVE

LOYER	Simplicité	Garantie Totale
Loyers hors charges inférieurs à 1500€	7,08 %	10,78 %
Loyers hors charges compris entre 1500 € et 2000 €	5,88 %	9,58 %
Loyers hors charges supérieurs à 2000 €	4,68 %	8,38 %

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

Honoraire à la charge du locataire	
Visite, étude du dossier, rédaction du bail, état des lieux	20 % TTC du loyer annuel HT et HC encaissé

Société E.C.G.E , SARL au capital de 1000 euros € - Siège social : 3 route des cités - RCS BORDEAUX n° 984197897 - Carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce et Gestion n° CPI 3301 2024 000 000 023 délivrée par CCI de Bordeaux-Gironde

Garant : SMA BTP , 8 rue Louis Armand CS71201 - 75738 Paris Cedex 15

L'AGENCE NE PEUT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION OU DE SES HONORAIRES pour l'activité TRANSACTIONS.